

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 février 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

Etaient Monsieur Bernard FISCHER, président de séance
présents : Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Nicolas MATT, secrétaires

Procuration(s) : Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s) : Monsieur Frédéric BIERRY

Absent(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Vincent DEBES

Rapporteur : Monsieur Yves SUBLON

N° CP/2019/026 - 31030 - Insertion professionnelle
Propositions d'attribution de subventions pour 2019 et
d'approbation des termes de projets de convention à conclure
avec les chantiers d'insertion en charge de l'insertion
professionnelle
des bénéficiaires du RSA

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer au titre de l'insertion professionnelle des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, des subventions pour l'année 2019, d'un montant total de 943 456 € pour l'ensemble des structures figurant en annexe à la présente délibération ;
- approuve les termes du projet de convention financière type à conclure entre le Département du Bas-Rhin et les associations portant des chantiers d'insertion ;
- décide que des avances pour un montant de 660 419 €, représentant 70 % du montant total des subventions, seront versés à la signature de la convention ;
- décide que les soldes, d'un montant maximum qui s'élèverait à hauteur de 283 037 €, seront versés au cours du dernier trimestre 2019, conformément aux termes de la convention financière ;
- autorise son président à signer les conventions.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190204-lmc1125507-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 07/02/19